

# 20<sup>c</sup>. Journal du Lot 20<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
Autres départements	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — )	2 fr. 50
» 2 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — )	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**Les orateurs officiels seraient bien inspirés de ne pas toujours prendre la guerre comme sujets de leurs discours. Ces polémiques entre dirigeants ne peuvent que créer un état d'esprit peu favorable à la pacification. — L'effort de la France au travail et les beaux résultats obtenus. Pourquoi n'en parle-t-on jamais ? — La récolte du blé en France.**

Les orateurs officiels ne pourraient-ils pas donner d'autres thèmes que la Guerre à leur éloquence presque quotidienne ? On en parle beaucoup trop depuis quelques semaines. Sans doute, il convenait de relever les propos imprudents et impudents du Maréchal Hindenburg. Mais, une fois accompli ce devoir nécessaire, pourquoi ne pas passer à d'autres sujets de conversation ?

On ne cesse d'échanger par dessus les frontières des harangues explosives comme autrefois des obus asphyxiants par dessus les tranchées. Où cela peut-il nous mener ? Quel résultat espère-t-on de cette bataille de mots ?

Il doit suffire que le Gouvernement français s'en tienne à la vérité historique et il peut le faire avec la fermeté calme de ceux qui n'ont rien à redouter des investigations, des enquêtes et des procès. Mais à quoi bon ces polémiques retentissantes où les mots entrecroisés s'agitent les uns contre les autres comme des épées dans un cliquetis de combat. L'amour-propre s'en mêle. Devant le public, personne ne veut paraître vaincu et se taire le premier. On s'acharne à la dispute, les ripostes succèdent aux attaques et ce fracas de discours, que la foule suit avec passion, ne peut aboutir qu'à une surexcitation des esprits ou inutile ou dangereuse.

Et puis ?... En quoi serait-on plus avancé ? Après avoir souffert sur les passions assoupies, réveillées les flammes endormies, fait crépiter les ranunces et flamber les haïnes, il faudra tout de même se remettre à vivre en paix !...

Ne pourrait-on pas s'y résoudre une bonne fois et puisqu'on ne veut tout de même pas recommencer à se battre à quoi sert-il de se disputer ?

Nombreux sont ceux qui réclament un effort d'organisation en vue d'augmenter la production française. Ils se plaignent qu'on ne s'occupe pas assez de développer le « rendement » économique de notre pays.

Nous ne nous plaignons pas qu'on se plaigne. Il faut réclamer beaucoup pour obtenir quelque chose. La critique stimule. Oui, mais pas le dénigrement et, surtout, pas l'injustice.

Des groupements se sont donnés pour tâche de surexciter les énergies et d'encourager chez les Français l'esprit d'entreprise et d'audace. Mais pour cela ils ne prennent pas le meilleur moyen, car toute leur critique consiste à étaler les lacunes, les déficiences et les insuffisances. Les publications qu'ils répandent s'ingénient à ne mettre en lumière que le mal. Il y a du bon, beaucoup de bon. Mais ils n'en parlent jamais.

Les efforts prodigieux réalisés et l'étonnant succès obtenu pour « recréer » en 7 ou 8 ans nos douze départements dévastés, il n'en est jamais question. C'est pourtant une œuvre dont l'ampleur et l'étendue sont inimaginables pour ceux qui ne l'ont pas vue. Et, sans doute, elle mériterait bien d'être au moins mentionnée à l'actif de notre pays.

Comme « équipement » économique d'une région, il n'est pas beaucoup de « réalisation » comparable au tunnel maritime de Boves qui donne à Marseille comme arrière-port tout l'étang de Berre et qui amorce le réseau de transports par eau entre le Nord de la France et le bassin de la Méditerranée. De cela encore, il n'a été parlé qu'en passant, au moment de l'inauguration.

Enfin, le voyage de M. Tardieu en Alsace met en lumière les travaux considérables que la France a réalisés en quelques années dans le port de Strasbourg.

La visite de ce port, disent nos

confrères, fut un émerveillement. De 1 million 500.000 tonnes qui représentaient le trafic du port de Strasbourg avant 1914, ces chiffres sont passés à plus de 4 millions de tonnes. Ces résultats se traduisent à la vue par l'impressionnant spectacle des chalandes, des vapeurs, par l'activité des cheminées d'usines crachant dans le ciel, par les tourbillons de potass : que répartissent des tapis roulants dans des péniches et des transbordeurs, des chargeurs monstres dont les chaînes crient sans arrêt.

Tout cela c'est la France au travail qui, seule, a relevé ses ruines et, seule, a considérablement accru sa force de production.

Pourquoi n'en parle-t-on pas de temps à autre ? Est-ce parce que cela gênerait un peu les furieuses attaques et les vilaines calomnies dont notre régime est l'objet ?

C'est pourtant la vérité. Mais c'est elle qu'on cache. Et, nous en sommes bien fâchés pour les hommes vertueux qui le font, mais ils auront beau protester : cela équivaut à mentir.

D'après tous les renseignements parvenus à Paris, on estime officiellement que la récolte de blé s'élèvera aux environs de 78 millions de quintaux. Mais d'après des estimations privées, ce chiffre serait trop bas et on croit que la production dépassera largement 80 millions de quintaux.

Voilà tout de même une bonne nouvelle, car la récolte assurera presque complètement la consommation. Les milieux commerciaux estiment qu'on n'aura pas besoin d'acheter à l'étranger plus de 5 à 6 millions de quintaux, alors que dans la campagne précédente ces achats ont dépassé 20 millions de quintaux.

Et cela nous promet du moins que le prix du pain n'augmentera pas.

Emile LAPORTE.

### PEIITS MOTS D'ECRITS

#### AMOURS A L'AMÉRICAINÉ

C'est une histoire peu banale. Un « American couple » se trouvait dans une auto, laquelle se trouvait elle-même dans un parc. Un agent s'approche, inquiet, flairant quelque louche aventure. Sur les cousins de la voiture, le couple était occupé à échanger quelques sensations par le truchement des lèvres. L'agent, bouleversé et justement irrité, se précipita sur les délinquants et les conduisit au poste.

Jusque-là, rien que de très ordinaire. Les agents américains n'aiment point voir les gens s'embrasser dans les voitures. Le régime sec ne concerne pas seulement l'alcool, mais aussi la volupté. Et la pudibonderie ne perd jamais ses droits.

Mais l'histoire n'est pas finie. Le couple protesta véhémentement, jurant à l'agent incrédule qu'il était parfaitement en règle avec la loi. Au poste, il fallut bien se rendre à l'évidence. Les deux amoureux étaient véritablement mariés.

Pour les consoler de ce petit dérangement, et en guise de réparation, un jugement vint de leur accorder 3.500 dollars de dommages-intérêts. Quant à l'agent, il a eu sérieusement sur les doigts.

Le précédent ainsi établi me paraît dangereux.

Rien ne peut empêcher, désormais, les gens mariés de se réjouir sur un banc, au fond d'une allée, ou sous les arbres d'un parc jusqu'à ce qu'un agent vienne les pincer. A ce petit jeu-là, on doit facilement arrondir son magot. Car, enfin, qu'est-ce qui peut bien distinguer les gens mariés en train de s'embrasser dans les coins de ceux qui ne le sont pas ?

Il y a bien le fameux anneau, dit alliance. Mais allez-y voir dans l'ombre. Les agents vont être bien embêtés. Leurs erreurs peuvent coûter cher à l'Etat. D'autre part, s'ils ne sévisent point contre les amoureux irréguliers, la Morale recevra une cruelle atteinte.

Il reste qu'en Amérique on a le droit de s'embrasser quand on peut brandir l'autorisation du maître et du pasteur. Le baiser est convenable entre époux. Il est irrépréhensible entre amants ou même entre simples fiancés.

Cependant, l'agent n'avait pas tous les torts. Il est peu vraisemblable que des gens mariés s'en aillent se cacher dans une auto pour s'exercer dans les fricassées de musée. Il est connu que ces messieurs et dames mariés perdent promptement l'habitude de s'embrasser. Et puis, ils ont un domicile. L'erreur de l'agent est parfaitement explicable.

Je ne vois qu'un moyen de satisfaire à la Morale et à l'Autorité, c'est de for-

## Informations

### Election sénatoriale

Voici les résultats du premier tour de scrutin dans l'élection sénatoriale du Finistère pour le remplacement de M. Louppe, du groupe de la Gauche républicaine, décédé :

Inscrits : 1.352 ; votants, 1.348 ; suffrages exprimés, 1.346 ; majorité absolue, 674. Ont obtenu : MM. Henry, député (Union républicaine démocratique), 640 voix ; Guillemot (Concentration républicaine), vice-président du conseil général, 474 ; Goude, député (S. F. I. O.), 205 ; Marcel Cachin, député (communiste), 21.

Deuxième tour de scrutin. — Ont obtenu : MM. D. Guillemot, vice-président du Conseil général, candidat de concentration républicaine, 679 voix, élu ; Henry, député, Union républicaine démocratique, 650 ; Marcel Cachin, député communiste, 16 ; Goude, député socialiste S. F. I. O., 1.

### Le cas de M. Rakowsky

Dans les milieux officiels on déclare que l'ambassadeur de France à Moscou a été chargé, ces temps derniers, d'appeler de nouveau et d'une façon toute particulière l'attention du gouvernement soviétique sur la situation un peu difficile que crée, au moment des négociations en cours, la présence à Paris de M. Rakowsky comme ambassadeur de l'Union des républiques socialistes soviétiques. Il ne s'agit pas cependant d'une demande officielle.

### Accords franco-belges

M. Herbet, ambassadeur de France, a rendu visite à M. Vandervelde, ministre des affaires étrangères, pour l'entretenir des questions soulevées au point de vue belge, par la mise en vigueur du récent accord commercial franco-allemand.

Il a été reconnu qu'il était désirable de reprendre immédiatement les négociations franco-belges interrompues au début des vacances.

### Traité d'arbitrage

L'accord est établi entre la France et la Belgique d'une part, et le Grand-Duché d'autre part au sujet d'un traité de conciliation et d'arbitrage à conclure entre les trois pays.

Plus tard, on s'attachera d'obtenir de l'Allemagne un traité analogue.

Ces trois traités remplaceraient avantageusement celui de Londres, qui fixe le statut international du Grand-Duché.

### Les accords franco-américains

On croit qu'il est dans l'intention du département d'Etat Américain de publier le texte complet de la première note américaine relative à la controverse sur les tarifs douaniers ainsi que la réponse française à cette note, agissant ainsi contrairement à la décision française de ne pas publier cet échange de correspondance.

### La réponse française

On croit savoir que la réponse française à la note américaine au sujet des tarifs est conçue dans des termes très conciliants.

Le gouvernement français déclarerait qu'il est disposé à faire les concessions demandées par le gouvernement des Etats-Unis, si celui-ci, tout en restant dans la limite imposée par la loi douanière américaine, accorde des avantages correspondants à la France.

### Le duc francophone

Le bruit circule à Londres qu'une alliance méditerranéenne serait sur le point de se conclure entre quatre Etats : la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Espagne et la Grèce.

Le général Primo de Rivera aurait l'espoir que son entrevue avec sir Austen Chamberlain hâterait les pourparlers en vue de cet accord.

Ce serait M. Mussolini qui le premier aurait lancé cette idée.

### Contre le Directeur de Rivera

On mande que selon des informations dignes de foi plusieurs généraux espagnols auraient adressé au roi Alphonse une demande tendant à la restauration de l'ancien régime.

Ils alléguent que le problème marocain, qui constituait une des raisons d'être du présent régime, étant désormais réglé, il n'y avait plus lieu de maintenir plus longtemps la situation.

On commente également beaucoup un pamphlet de Sanchez Guerra, ex-premier ministre conservateur, qui vient de partir volontairement pour l'exil.

L'Assemblée nationale espagnole se réunira le 12 octobre.

Les gens mariés de la libre Amérique qui portent un insigne bien visible, soit à la boutonnière, soit au chapeau. Comme ça, on sera fixés et les policiers ne feront plus de boulettes.

Mais c'est égal ! 3.500 dollars en cas de mariage. La prison en cas d'amour libre. Charmant, hein, les amours à l'américaine ! (Du Soir).  
Victor MÉRIC.

### Dans les Balkans

L'agence Rador annonce que le conseil de guerre de Bucarest a ouvert une enquête sur une vaste organisation d'espionnage ayant des ramifications à Prague et s'étendant à tous les Balkans.

Trois personnes, un avocat, un docteur, un ingénieur, ont été arrêtés. Des perquisitions effectuées à leur domicile ont amené la découverte de documents militaires très importants.

Plusieurs agents de propagande communiste étrangers ont été arrêtés comme complices.

### La Grèce contre les bolchevicks

Les journaux rapportent que le Conseil des ministres a décidé de prendre des mesures sévères contre la propagande communiste. Un Comité spécial dirigera l'action anticommuniste.

Quelques nouvelles arrestations ont été opérées, dont celle de deux civils.

Les investigations qui ont suivi la découverte du complot pangaliste ont révélé que les conspirateurs, tout en s'appuyant sur les royalistes, avaient tenté de mobiliser les forces communistes. Un manifeste que les autorités viennent de saisir au domicile d'un des membres les plus influents du mouvement donne à penser également que les partisans du général Pangalos s'étaient assurés le concours de la Ligue fasciste hellénique, de création récente.

### EN PEU DE MOTS...

— Le 2 octobre, il y a eu 27 ans qu'a été célébré le mariage des souverains belges.

— L'Allemagne a célébré avec éclat le 80<sup>e</sup> anniversaire du maréchal Hindenburg.

— On a procédé à Newport-News, au lancement du plus grand paquebot électrique, « le California », qui déplace 20.000 tonnes ; sa longueur est de 601 pieds, sa largeur de 80 pieds.

— Le typhon qui s'est abattu sur l'île de Luçon a causé la mort de 23 personnes ; il y a 700 blessés et 4.500 maisons détruites.

— Le pilote français Delage a battu le record du trajet Paris-Londres en effectuant le parcours (370 km. à vol d'oiseau) en 1 h. 34.

## NOS ÉCHOS

### Il faut être raisonnable.

Ce ne sont point seulement des Américains que l'on rencontre en ce moment à Paris.

Septembre fut toujours dans la capitale, un mois de provinciaux. On les voit déambuler les bras ballants, le long des trottoirs, échangeant à haute voix leurs impressions.

Ainsi ce couple d'une cinquantaine d'années qui, l'autre jour, remontaient l'avenue de l'Opéra. Un Flamand, sans doute. Elle était pacifique. Il était exalté. Il s'émerveillait devant tout. Elle ne s'étonnait de rien.

Sordain, il s'arrête. Une jeune femme est passée, élégante et jolie. Il jure d'admiration. Il se retourne. Il ne peut s'arracher à la contemplation. Il invoque sa femme. Alors, celle-ci, avec calme :

— Voyons, mon ami, je ne puis pas pourtant t'offrir mes économies !

### Au commandement...

Trois livres publiés coup sur coup, ont remis à l'honneur, les Mémoires de la Duchesse d'Abrantès. Ces Mémoires, s'il ne faut point toujours se fier à leur véridicité, sont pleins du moins de portraits piquants, d'anecdotes spirituelles, de mots charmants qui font revivre la cour de Napoléon et ressuscitent l'autorité du maître.

Ainsi n'est-il point plein de signification ce mot d'une dame, Mme Fabre de l'Aude, répondant à l'Empereur qui lui demande quand elle accouchera :

— Quand Votre Majesté voudra.

### Humour américain.

Les légionnaires s'éloignent. Panurge, qui a voulu passer avec eux une dernière soirée, s'est fort instruit à leur commerce. Et voici, par exemple, quelques définitions qu'il put recueillir de la bouche de ces vieux Sammies :

**Acteur** : une personne qui gagne 50.000 dollars par an pendant quelques semaines.

**Contrat** : une collection de clauses signées par deux honorables gentlemen qui se considèrent réciproquement comme des gredins.

**Tête** : pièce d'anatomie qui, si elle résonne est creuse, si elle ne résonne pas est fêlée.

**Vie** : quelque chose qu'il ne faut pas prendre trop au sérieux, car on n'en sort jamais vivant.

### Pour la consoler !...

— Ou Poulguen, dans la zone de la Grand-Côte, certain patron pêcheur consent parfois à promener quelques touristes en mer.

### AU SECOURS DES ENFANTS

## La Maison des Mères à Cahors

Comment la Commission administrative de l'Hôpital a pu faire face à une dépense de 500.000 francs avec un crédit de 50.000 francs

### III

Maintenant, il faut que le public lotois soit complètement renseigné sur cette œuvre dont la réalisation représente une somme d'efforts et d'argent qu'il ne soupçonne pas et contient en puissance d'inappréciables bienfaits qui ne se révéleront qu'aux intéressés et ne seront connus que de quelques initiés.

Pour cela, il convient de le mettre au courant des frais que comporte cette création. Car cela ne va pas sans de grandes dépenses.

En gros, l'installation, les aménagements et le matériel coûteront 500.000 francs.

Même aujourd'hui, c'est un beau denier, surtout pour les budgets indigents de notre pauvre département. Certes, l'Hôpital-Hospice de Cahors dispose d'assez abondantes ressources. Mais elles lui sont nécessaires pour son fonctionnement normal, pour subvenir aux charges permanentes qu'entraîne son continu développement. Il ne pouvait faire face à lui tout seul à cette lourde dépense.

Fallait-il donc renoncer à cette œuvre si désirée et si précieuse ? C'est à cette déclaration d'impuissance qu'on eût été acculé... Mais M. de Monzie ne le voulut pas. Il n'accepta pas qu'on parlât de ce renoncement et il entraîna la conviction de ses collègues.

A toutes les prévisions d'une découragée sagesse, il opposa simplement sa volonté de réussir. Il sut convaincre ses collègues de décider l'entreprise en y consacrant tout ce dont la commission pouvait disposer. Quant au surplus, on s'emploierait à le trouver.

M. Manhiabal, qui dirige avec tant de dévouement l'Hôpital-Hospice de Cahors et qui a une si grande part dans la création de la Maison des Mères, veut bien nous mettre au courant de cette histoire. Il ne parle pas sans un étonnement admiratif du succès obtenu.

— Car enfin, nous dit M. Manhiabal, la dépense à faire était de 500.000 francs et la commission administrative ne pouvait voter que 50.000 francs. Vous voyez qu'on avait le droit d'hésiter et de se demander s'il était prudent de s'engager... Eh ! bien, c'est la prudence qui avait tort. La commission est venue à bout de l'entreprise sans avoir à voter un sou de plus.

— Que s'est-il donc passé, demandons-nous, et par quel miracle votre crédit s'est-il trouvé suffisant pour subvenir à une dépense dix fois plus forte ?

M. Manhiabal sourit de contentement. Il a mis tant de lui-même dans cette grande maison hospitalière qu'il a administré depuis si longtemps que son développement et sa prospérité lui sont comme une joie personnelle.

— C'est ici, nous répond-il, que s'est manifestée l'action bienfaisante de notre Président et la précieuse valeur de son appui pour nous et le dé-

partement. Quand il s'agit de Cahors et du Lot aucun effort ne lui coûte. Ecoutez comment s'est faite cette multiplication des francs qui vous étonne si justement et à laquelle nous avons assisté nous-mêmes avec autant de surprise que de satisfaction !...

D'abord, une subvention de 20.000 francs nous avait été accordée par le Ministère de l'Intérieur pour faire du Payrat un Sanatorium. Elle nous a été maintenue pour en faire une Maison des Mères.

Et puis, il y a eu la manne du Pari Mutuel. Pendant deux ans, tous les trois ou quatre mois, chaque fois que s'était réunie à Paris la commission de répartition des fonds du Mutuel, il nous arrivait une lettre nous avisant qu'une subvention venait de nous être attribuée. Elles se sont succédées, nous apportant tantôt 35.000, tantôt 30.000, tantôt 40.000, tantôt 75.000 francs... Cinq fois, le courrier nous a réservé cette joyeuse surprise et nous n'avions pas besoin de chercher pour deviner quelle était la main qui dirigeait sur nous cette bienfaisante pluie !... Devinez à quel total s'élevèrent les subventions ainsi accordées ?

— Ne me mettez pas à l'épreuve. Je ne suis ni devin ni liseur de pensée.

— Eh ! bien, à 330.000 francs. Pas un sou de moins.

— Fichtre ! Vous êtes privilégiés !...

— Oui ! Notre Maison des Mères a eu un traitement de faveur il est rare que le Pari Mutuel accorde plus de la moitié de la dépense. Vous voyez qu'ici il a largement dépassé sa limite.

Mais il y a eu aussi des concours individuels qui se sont manifestés de la plus noble façon. Le 26 septembre 1925, je trouvais dans notre courrier la lettre d'un avoué parisien contenant un chèque de 50.000 francs qu'il nous priait d'accepter de la part « d'un ami personnel de M. de Monzie » qui par ce don anonyme désirait participer à l'édification de la Maison Maternelle.

Plus tard, en mai 1926, une banque parisienne nous informe qu'une personnalité « mise au courant par « M. de Monzie » de notre projet tient à collaborer et la charge de nous faire parvenir 50.000 francs.

Ajoutez enfin, continue M. Manhiabal, à ces subventions officielles et à ces magnifiques dons particuliers, la somme de 40.000 francs qui nous a été allouée, le 26 août 1925, sur l'attribution des biens diocésains et vous connaîtrez tout le secret du miracle par lequel nous avons pu offrir au département du Lot sans qu'il lui en coûte un sou une Maison des Mères qui vaut un demi-million, non compris le terrain et l'immeuble et pour laquelle la commission des Hospices aura tout justement dépensé 50.000 francs.

L'œuvre sera donc réalisée. Il reste à dire comment elle fonctionnera.

E. L.

Mais ça ne se passera pas comme ça. Dempsey a protesté auprès de la Commission de Boxe de l'Illinois. Ce n'est pas parce que Chicago est le pays des cochons que les autorités de là-bas doivent se permettre de lui en jouer un tour. Si ça ne suffit pas, il protestera auprès de l'Association Nationale de la Boxe. Et si ça ne marche pas encore comme il veut, il portera sans doute l'affaire devant la Société des Nations.

Et si là encore on l'envoie au bain, il se retournera contre l'infâme Gégène, et il lui flanquera un sale procès pour coups et blessures.

Qu'il gagne, car il y avait des témoins.

LE LISEUR.

# Chronique du Lot

ON EN REPARLE

## LE MONUMENT AUX MORTS

Dans une importante réunion, le Comité a décidé qu'il décidera la prochaine fois

On se rappelle peut-être qu'au cours d'une de ses dernières séances, le Conseil Municipal de Cahors eut à discuter de la question du Monument aux Morts.

L'Assemblée communale dut constater qu'elle n'était saisie d'aucun projet, d'aucune étude, ni même d'aucune ébauche... La bonne volonté du Comité ni son dévouement à sa tâche ne pouvaient être mis en doute. Cependant, après plusieurs années, il n'avait pu réunir qu'une somme tellement minime qu'il était impossible de rien faire et de soumettre au Conseil un plan si modeste qu'il fut.

Cette impuissance étant constatée, nos édiles décidèrent de confier la mission à un Comité élargi où siègeraient des représentants du Conseil Municipal et les délégués des diverses associations autorisées.

Il aurait d'abord à décider s'il ne conviendrait pas d'adopter le projet préconisé par M. de Monzie dont nous avons souvent parlé et qui consiste, on le sait, en une fresque peinte par le Maître Henri Martin sous le péristyle de l'Hôtel-de-Ville.

Ce Comité, présidé par M. Nicolai, conseiller municipal, s'est donc réuni dimanche matin dans une salle de l'Hôtel-de-Ville. En outre des représentants de la Municipalité et du Conseil Municipal, assistaient à la séance les délégués des Associations des Combattants, des Mutués, des Veuves de Guerre, des Ascendants, du Souvenir Français, de la F. O. P., etc.

M. Nicolai, président, exposa le but de la réunion et mit l'Assemblée au courant de la situation. Avant de vous rassembler, dit-il en substance, pour décider du choix à faire entre les projets qui peuvent vous être soumis, j'ai voulu savoir si, depuis ces dernières semaines, il était parvenu à la Mairie de nouvelles propositions. Ni la municipalité, ni le Secrétariat Général n'ont rien reçu.

Nous nous trouvons donc en présence du seul projet soumis à l'ancien Comité par M. de Monzie, à savoir la fresque d'Henri Martin.

Je vais donc vous consulter à ce sujet sur lequel nous sommes appelés à donner notre avis.

Plusieurs membres prirent alors la parole. D'abord, le Docteur Pendarie insista sur la valeur exceptionnelle de l'hommage qui serait rendu aux Morts de Cahors par un artiste tel que le peintre Henri Martin. Et pour sa part, il se rallia de grand cœur à ce projet.

M. Eugène Granjé, délégué du Souvenir Français, parla dans le même sens. Ce serait, pour une petite ville comme Cahors, une bonne fortune qu'il ne faut pas laisser échapper que d'avoir dans son Hôtel-de-Ville, en l'honneur de ses Morts, des peintures comme en possèdent seules de grandes cités telles que Paris, Marseille, Toulouse ou Amiens.

Il insista, lui aussi, pour que l'Assemblée donne un avis chaleureusement favorable à la fresque.

Mme Veuve Gauthier n'est pas hostile au projet de fresque dont elle reconnaît le mérite exceptionnel. Mais elle fait des objections au choix de l'emplacement. Elle aimerait que la fresque d'Henri Martin fût placée aux abords de la Barbacane.

M. Nicolai répond que cet emplacement aurait de très graves inconvénients. Le monument aux morts serait là exposé aux intempéries ou aux dégradations des malintentionnés. Au contraire, le péristyle de l'Hôtel-de-Ville est l'endroit voulu. Là il sera protégé, surveillé et garanti.

M. Troupel insiste sur cette idée que c'est à la Maison Commune que le Monument aux Morts a sa place marquée. Nulle part il ne sera mieux que là où est le cœur de la Cité et où il imposera continuellement à tous le sentiment de vénération pour ceux qui sont morts en défendant la Cité.

M. Alphonse, au contraire, s'élève vigoureusement contre le projet de fresque. Une phrase de lui (sans doute mal comprise et mal interprétée) fait croire au docteur Pendarie qu'il a été traité comme un « embusqué ».

Cette injure et inadmissible allégation il répond vigoureusement. Puis il remet au Président de l'Assemblée le texte des citations dont il fut l'objet.

M. Nicolai donne lecture de ces documents d'où il résulte que le docteur Pendarie eut au contraire une belle conduite pendant la guerre.

M. Alphonse, très loyalement, s'empresse d'ailleurs de le reconnaître et ajoute qu'il ne doit rien rester de cet incident.

M. Nicolai le déclare clos. M. Alphonse renouvelle contre la Fresque les critiques connues. Il veut que le nom des combattants soit au grand jour. Il redoute la fragilité de la peinture et la dégradation.

M. Nicolai répond que les dégradations, les mutilations et le manque de respect sont beaucoup plus à craindre pour des monuments installés sur les places publiques. La peinture résiste au temps plus peut-être que la sculpture. Le Campo-Santo de Pise contient des fresques célèbres dans le monde entier et qui datent de 600 ans. Elles sont dans un état de fraîcheur absolue.

Enfin, tous les avis ayant été exprimés, il demande à l'Assemblée de se prononcer.

Mais les délégués des associations font alors remarquer que leurs sections ne sachant pas qu'il devrait être pris aujourd'hui une décision, ne leur ont pas donné mandat ferme de voter pour ou contre tel ou tel projet. Ils voudraient, auparavant, les consulter.

M. Nicolai répond qu'on attend depuis six ans. Il faut, enfin, se décider. Le Conseil Municipal est résolu à ne pas tergiverser plus longtemps.

Il faut donc que le nouveau délai demandé soit aussi court que possible.

Il est donc décidé qu'une nouvelle réunion aura lieu le lundi, 10 octobre, à la Mairie de Cahors.

Et ce jour-là il faudra prendre une décision.

## DU BLUFF !!

Depuis 2 semaines, la police de New-York était à la recherche d'un jeune millionnaire qui avait disparu dans des circonstances assez mystérieuses.

Toutes recherches étaient restées vaines, lorsqu'on vint d'annoncer que le jeune millionnaire a été retrouvé à Saint-Louis.

Et il n'a pas été content d'être découvert, si l'on en croit les journaux qui publient les renseignements suivants :

« C'est dans un petit restaurant chinois où il déjeunait modestement en compagnie d'une jeune fille fort jolie que les policiers ont retrouvé le riche disparu. Celui-ci s'est déclaré très surpris de tout le bruit fait autour de sa personne et il a signifié son désir d'être laissé en paix afin de poursuivre selon sa fantaisie la « cure de pauvreté » qu'il avait entreprise « pour se reposer d'être millionnaire » !

« Cure de pauvreté ! Pour se reposer d'être millionnaire », n'est-il pas malheureux d'entendre de pareils boniments !

Alors qu'il est des bandes entières d'individus qui se font aigrefins pour devenir millionnaires, ou pour avoir le plaisir de faire avec l'argent des autres « une cure de richesse », un millionnaire yankee fait une « cure de pauvreté » !

Elle est plus facile, celle-là, à faire par un millionnaire que la cure de richesse par un poutin.

Si la médiocrité, la « pureté » plaisent à ce jeune millionnaire, il n'a pas à se gêner. Qu'il réalise toute sa

fortune et qu'il la distribue jusqu'au dernier dollar.

Quant il n'aura plus le sou, il fera un baluchon de quelques vêtements, et il ira, au hasard des routes, chercher son pain quotidien.

Ce n'est pas malin à faire et, certes, à bien des millionnaires, il leur est arrivé pareille aventure : ils font la « cure de pauvreté » par force, mais ce n'est pas pour avoir distribué bénévolement leurs biens.

Que le jeune millionnaire veuille demander à ces ex-camarades s'ils se trouvent bien de leur « pureté » ?

La réponse n'est pas douteuse : aussi bien, le jeune millionnaire ne la leur posera pas, car sa « cure de pauvreté » est un simple bluff qui lui a permis de se mettre en vedette, de faire parler de lui, et qui sait ? d'attirer l'attention sur sa personne pour lui permettre de gagner quelques millions de plus en figurant dans un film !...

LOUIS BONNET.

### Armée de réserve

M. Augé, colonel du 9<sup>e</sup> d'infanterie, est placé dans la réserve de l'infanterie et est affecté au centre de mobilisation d'infanterie n° 171.

M. de Planchard de Cussac, lieutenant-colonel du 92<sup>e</sup> d'infanterie est affecté au 9<sup>e</sup> d'infanterie.

M. Gaston, capitaine au 9<sup>e</sup> d'infanterie est mis à la disposition du général commandant supérieur des troupes du Maroc.

M. Mouchez, capitaine au 9<sup>e</sup> d'infanterie est mis à la disposition du général commandant supérieur des troupes du Maroc (volontaires).

### NOS PARLEMENTAIRES

M. de Monzie, Sénateur, Maire de Cahors, vient de recevoir la lettre suivante de M. le Président du Conseil, Ministre des Finances :

Paris, le 22 septembre 1927.  
Monsieur le Ministre et Cher Collègue,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'intérêt que présentait le rattachement de la commune de Bio (Lot) à la perception de Gramat.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, par un arrêté en date de ce jour, j'ai décidé la réorganisation des perceptions de Gramat et de Thémis et rattaché la commune de Bio à la perception de Gramat.

Agrez, Monsieur le Ministre et Cher Collègue, l'assurance de ma haute considération.

### Service des étapes

M. Ladougue, capitaine au 9<sup>e</sup> d'infanterie, passe dans le service des Etapes et est affecté dans la 12<sup>e</sup> région.

### Sous-officiers rengagés

Le 9<sup>e</sup> d'infanterie est compris dans la liste des corps où il existe des vacances de sous-officiers rengagés.

### Agent militaire

Notre compatriote M. George Delmas, gendarme à la brigade de Luzech a été reçu au concours pour l'emploi d'agent militaire. Nos félicitations.

### Préparation militaire supérieure

Parmi les jeunes gens ayant subi avec succès, en 1927, les épreuves du brevet de préparation militaire supérieure (Artillerie), nous relevons le nom de M. Jardou, du recrutement de Cahors.

### Un film agricole régional

Sous les auspices du Ministère de l'Agriculture la maison Pathé édite actuellement un film de la fabrication du fromage du Cantal.

Le scénario qui a été confié à M. Mathieu, Directeur de l'Ecole de Laiterie d'Aurillac, poursuit un double but : préciser et diffuser les principes et techniques qui président à la fabrication de la fourme, et faire connaître, en France et à l'étranger, les qualités nutritives et hygiéniques du fromage du Cantal, qui paraissent aussi ignorés du public que les procédés de fabrication modernes.

L'Office Régional agricole du Massif Central, le Conseil Général du Cantal, la Société d'encouragement à l'Agriculture et la Société l'Auvergne laitière ont bien voulu subventionner cette œuvre de vulgarisation agricole et économique, dans l'intérêt de notre agriculture régionale.

### La libération de la classe 1926 (1<sup>er</sup> contingent)

Le ministre de la guerre vient de fixer comme suit les opérations de libération des militaires de la première fraction du contingent 1926, ainsi que des militaires qui ont satisfait à leurs obligations d'activité à la même date :

Les militaires de l'intérieur et de la Sarre seront renvoyés dans leurs foyers le samedi 5 novembre, rayés des contrôles de leurs corps et classés dans la disponibilité à la date du 10 novembre. Entre ces deux dates, ils seront considérés comme permissionnaires. Les militaires de l'armée du Rhin seront renvoyés dans leurs foyers à partir du 29 octobre, rayés des contrôles de leurs corps et classés dans la disponibilité à la date du 10 novembre. Entre ces deux dates, ils seront considérés comme permissionnaires.

Les opérations de libération devront être effectuées par les corps de l'armée du Rhin, qui dirigeront les militaires libérés sur Metz, Nancy, Lunéville, Strasbourg.

Nota. — Les militaires de l'armée du Rhin, qui exceptionnellement n'auraient pu bénéficier des permissions auxquelles ils ont droit, pourront être renvoyés en permission valable jusqu'au 10 novembre exclus.

Pour les troupes d'Algérie, Tunisie, Maroc et Levant, il appartient au général commandant le 1<sup>er</sup> corps d'armée et au général commandant supérieur des troupes de Tunisie de régler la mise en route des militaires libérés, compte tenu, d'une part, de la nécessité de permettre aux intéressés de bénéficier des permissions auxquelles ils ont droit.

Le rapatriement des militaires français libérés actuellement au Maroc et au Levant a fait l'objet d'instructions particulières. Ces dernières dispositions sont applicables aux militaires libérés originaires d'Algérie, Tunisie, Maroc et Levant, faisant leur service en France et rentrant en Algérie, Tunisie, au Maroc et au Levant.

### Déclaration d'association

Déclaration de la Société « la Gaule Figeacoise ». But : repeuplement du Célé et de ses affluents, représentation du braconnage. Siège social : Cinéma Palace, à Figeac.

Fédération des Combattants du département du Lot. But : Défense de leurs intérêts. Siège : mairie de Cahors.

### Récettes de céréales en 1927

Voici le relevé des rapports des directeurs agricoles relativement aux récoltes de céréales en 1927, dans le Lot : Froment. — Surfaces enssemencées : 57.000 hectares ; production : 527.250 quintaux.

Métail. — Surfaces enssemencées : 1.100 hectares ; production : 10.030 quintaux.

Seigle. — Surf.ensem. : 6.800 hectares ; production : 56.100 quintaux. Orge d'hiver et de printemps. — Surf.ensem. : 900 hectares ; production : 7.500 quintaux.

Avoine d'hiver et de printemps. — Surf.ensem. : 17.000 hectares ; production : 166.000 quintaux.

## CAHORS

AUTOUR DU CONSEIL GÉNÉRAL

POUR NOUS

Oui, c'est pour nous, journalistes, que le Conseil général du Lot a pris une décision tout à fait aimable. Oh ! que les contribuables se rassurent : il n'est pas question de nous verser des prébendes !

Tout simplement, le Conseil général s'est rendu compte que nous étions mal à l'aise dans le coin qui nous était réservé et que nous l'étions encore davantage dans le fond de la salle où l'on nous avait relégués.

M. Orlicq prit pitié pour nous : il nous transmit avec véhémence nos protestations.

M. de Monzie vint à la rescousse. Nous ne serons plus traités en parents pauvres dans la salle des délibérations du Conseil général, où le devoir professionnel nous tient aussi longtemps que durent les séances, ce qui n'est pas toujours un agrément. Mais il faut remplir sa tâche, avant tout ! Et elle nous sera facilitée.

La presse, dira le plus gouailleur, on peut s'en passer. Et quand elle n'est pas présente, le plus gouailleur se fait encore un malin plaisir de le souligner.

Pour une fois, on a reconnu que la patience, la résignation des reporters avaient droit à une amicale attention.

Et avec nos confrères, nous disons merci !

LOUIS BONNET.

### LE PAIN DIMINUE

La cote officielle de la farine étant fixée à 224 francs les 100 kilos, M. le Préfet du Lot a pris un arrêté fixant le prix du pain à 2 francs 05, à partir du 5 octobre.

### Banque de France

M. Pachent, directeur de la succursale de la Banque de France de Moulins est nommé en la même qualité à la Roche-sur-Yon.

M. Pachent a été directeur de la succursale de la Banque de France de Cahors.

### LES AMIS DES ARTS

Saison 1927-1928

L'ouverture de la Saison aura lieu au Théâtre Municipal, le jeudi 13 octobre, avec :

Alice et Alfred de Clauzel, du Théâtre des Champs-Élysées de Paris dans leur nouvelle audition de chansons française « De toutes un peu », chantées, jouées, dansées et commentées en costumes avec le concours de la célèbre pianiste, Mlle Antoinette Veillard, Soliste de la Société des Concerts du Conservatoire de Paris.

Des le 6 octobre, les sociétaires pourront faire retirer leurs places sur présentation de la carte et se procurer gratuitement des programmes au Secrétariat, 24, Boulevard Gambetta, ou chez Mme Lariou, Concierge du Théâtre.

### Nécrologie

Nous apprenons avec regret le deuil cruel qui frappe Mme Riols, Mlle Angèle Barthes et M. Riols, employés à l'imprimerie du « Journal du Lot », en la personne de leur mère et belle-mère décédée mardi matin à 7 heures.

Avec tout le personnel de l'imprimerie nous tenons à adresser à Mme et M. Riols, à Mlle Barthes et à la famille nos vives condoléances.

C'est également avec regret que nous apprenons la mort d'un de nos distingués compatriotes, M. Léon Bullit, Président honoraire du tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Foix.

M. Bullit est décédé à Cahors où il résidait depuis qu'il avait pris sa retraite.

Nous adressons à sa famille nos sincères condoléances.

### Bibliothèque Populaire

Voici la liste des Livres mis en service le Dimanche 2 Octobre 1927.

4763. — Henry Bordeaux, Le Barrage.

4764. — Paul Bourget, Nos Actes nous suivent. Tome II.

4766. — Maurice Larrouy, Sirènes et Tritons.

4767. — Gaston Chérau, L'Égaré sur la Route.

4768. — Paul Morand, Boudhisme vivant.

4769. — E. Perceval, Les Coups purs.

4770. — Jacques Bainville, Jaco et Lori.

4771. — Princesse Bibesco, Catherine Paris.

4772. — Maurice Dobra, Flamme.

4773. — Gaston Mauriac, Thérèse Desqueyroux.

4774. — Edmond Jaloux, O toi, que j'aime aimé !...

4775. — Yvonne Schultze, La flamme sur le rempart.

4776. — Marcelle Vioux, Fleur d'amour.

4777. — Henri Ardel, Les Ames closes.

4778. — René Maran, Djouma, chien de brousse.

4779. — P. Mac Orlan, Sous la lumière froide.

4780. — A. de Monzie, Discours en action.

4781. — Emile Baumann, Intermèdes.

4782. — François Carco, De Montmartre au quartier Latin.

4783. — Pierre Villette, Un homme les regardait.

4784. — Jean Nesmy, La Féerie des bois.

4785. — Ludovic Naudeau, L'Italie fasciste ou l'autre danger.

4786. — Henri Béraud, Mon ami Robespierre.

4787. — Evance Barclay, L'Amour au bout du fil.

4788. — L.-F. Rouquette, La chanson du Pays.

4789. — Jean Nesmy, Sous la lumière du Chal.

4790. — Fernand Vialle, L'appel du Soleil.

4791. — Marc Bernard, Enhydravion au-dessus du continent noir.

4792. — G. de la Fouchardière, Le Bouif errant.

4793. — P. Bouchardon, Le Magistral.

4794. — Henri Robert, L'Avocat.

4795. — M. de Fleury, Le Médecin.

4796. — E. Perceval, L'Instituteur.

4797. — M. Larrouy, Le Marin.

4798. — Jean Giraudoux, Eglantine.

4799. — E. Bosc, En Quercy. — En

4800. — H. Dupuy-Mazuel, Le Joueur d'échecs.

### Obsèques

Samedi, on annonçait la mort presque subite de M. Henri Goyon, beau-père de M. Miquel, ancien conseiller général du Lot, décédé dans sa propriété de Raux (Labastide-Marnhac).

Les obsèques ont été célébrées à Cahors lundi, à 3 heures de l'après-midi.

Le corps a été transporté à Paris où aura lieu l'inhumation.

Nous prions Mme Veuve Goyon, Mme et M. Miquel et la famille d'agréer nos respectueuses condoléances.

### Association des retraités civils et militaires du Lot

Nos camarades de l'Association des retraités civils et militaires du Lot n'ignorent certainement pas ce qui a été décidé pour l'amélioration des pensions depuis le 1<sup>er</sup> août 1926 jusqu'au 31 décembre 1927, grâce aux efforts de tous les groupements de retraités et de leurs défenseurs au Parlement.

Le 1<sup>er</sup> août 1927, l'indemnité supplémentaire et temporaire attribuée aux retraités par le décret du 19 septembre 1926 est doublée au minimum à dater du 1<sup>er</sup> août 1928.

Les arrérages trimestriels de pensions ouvrant droit à la nouvelle indemnité et dont le paiement sera demandé à une échéance postérieure au 1<sup>er</sup> août 1928 seront réglés au nouveau taux. Les rappels des sommes dues pour la période écoulée depuis le 1<sup>er</sup> août 1926 seront réglés par les trésoreries générales, de telle sorte que le paiement de ces rappels puisse s'échelonner avec les échéances du 20 novembre 1927 au 1<sup>er</sup> février 1928.

Un projet de dépérecation présenté par le Gouvernement dans le budget de 1928 pose le principe du rajustement intégral des pensions d'après les nouveaux traitements servis au 1<sup>er</sup> janvier 1928 aux fonctionnaires en activité, reconnaissant ainsi formellement la légitimité de nos revendications.

Mais nous devons obtenir que cette pérecation des pensions, basée seulement sur les traitements servis au 1<sup>er</sup> janvier 1928, devienne définitive de telle sorte qu'à l'avenir si la cote officielle de la vie détermine une augmentation générale des tarifs de soldes ou de traitements, il soit procédé simultanément à un rajustement proportionnel des pensions antérieurement concédées.

Nous devons donc plus que jamais, jusqu'à ce que justice complète nous soit rendue, rester amis et joindre nos efforts à ceux de tous les groupements de retraités et en particulier à ceux de l'Union Syndicale des Pensionnés de France et des Colonies à laquelle nous sommes affiliés.

Nous engageons vivement tous les retraités du Lot qui ne font pas encore partie de notre association à nous envoyer sans retard leur adhésion. Il servira de maintien à nos camarades non adhérents pour 1928 et la cotisation annuelle leur sera réclamée seulement en janvier prochain en même temps que celle de nos adhérents actuels.

De notre nombre et de nos efforts dépend le succès de nos justes revendications.

Les adhésions seront reçues par M. Cure, trésorier, 60, rue E. Zola, à Cahors.

### Orphéon de Cahors

Les membres de la Société sont avisés que les répétitions partielles commenceront à partir de mercredi 5 octobre pour les Basses et Barytons, et le vendredi 7 octobre pour les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> ténors, aux lieux et heure habituels.

Les personnes désirant faire partie de la Société sont priées de se faire inscrire les jours de répétitions, au siège, Café de la Promenade.

### Disparition du sous-économiste du Lycée

Il y a 15 jours, M. Testas, sous-économiste au lycée de Bourges, nommé au lycée de Cahors était arrivé dans notre ville et avait pris possession des locaux qui lui étaient réservés, avec sa femme et sa belle-mère.

Mardi, il quitta son appartement vers 8 heures ; la matinée et la journée passèrent. M. Testas ne reparut pas chez lui.

Il fut rencontré vers 9 heures sur la route de Paris par un négociant de notre ville.

Mais le lendemain, le beau-père de M. Testas arrivait à Cahors, car il avait reçu une dépêche de sa fille lui annonçant que son mari était gravement malade.

Or le télégramme n'émait pas de Mme Testas.

La famille désolée a informé les autorités de cette disparition inexpliquée. On crut tout d'abord qu'il s'était rendu à Toulouse, chez un parent.

Jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre, date de la rentrée des classes, on attendait toujours le retour du sous-économiste. La rentrée a eu lieu, M. Testas n'est pas revenu à Cahors.

Pour l'instant, on n'a aucun renseignement sur le départ de M. Testas, dont voici cependant le signalement : Taille, 1 m 57 ; corpulence forte ; yeux bleus, cheveux blonds ; teint coloré.

Il était vêtu d'un complet gris et coiffé d'un chapeau marron.

Il paraîtrait que M. Testas a donné à Agen de ses nouvelles à sa femme.

### Malade dans la rue

Dimanche soir, vers 14 heures, une personne âgée, qui se promenait sur le Boulevard a été prise de faiblesse en face le Café de la Promenade.

Relevée aussitôt, elle a été transportée à son domicile, place du Théâtre.

### Achat avant l'heure

Pour avoir acheté sur la place du Marché avant l'heure prescrite par les règlements, procès-verbal a été dressé à deux revendeuses de légumes, l'une demeurant à Cabessut, l'autre rue du Château du Roi.

### Trouvaille

Il a été trouvé une broche en titre Fix par Mlle Yvonne Carratier, avenue du Nord, un sac à main, contenant une certaine somme d'argent par Mme Mazet, demeurant quai Caumont.

### AVIRON CADURCIEN

SECTION DE GYMNASTIQUE

La réouverture des séances de gymnastique aura lieu le dimanche 9 octobre à la salle Canrobert. Le

## Arrondissement de Cahors

### Labastide-Marnhac

**Prix culturaux.** — Tous les habitants de la région connaissent la belle ferme de M. Henri Brel, au hameau de Raux-Haut. Tous ceux qui l'ont visitée ont été frappés de trouver dans un terrain particulièrement ingrat une forme modèle, conduite par des mains expertes ayant à leur disposition l'outillage agricole le plus perfectionné. On y trouve également un troupeau bovin tout à fait sélectionné qui fait l'admiration des connaisseurs.

M. Henri Brel a obtenu la plus haute récompense décernée par le jury ; un objet d'art d'une valeur de 1.500 francs environ et une somme de 500 francs en espèces.

Nous félicitons chaleureusement M. Brel de ce classement hors de pair qui consacre sa longue suite d'efforts couronnés de succès.

### St-Denis-Catus

**Fête locale.** — Voici le programme de notre fête locale : Samedi 8 octobre, à 19 heures, réception de la musique ; à 21 heures, retraite aux flambeaux et bal de nuit.

Dimanche 9 octobre, à 6 heures, salve d'artillerie, distribution de gâteaux et de bouquets, aubade aux habitants ; à 15 heures, grand bal de jour, nombreuses attractions ; à 21 heures, retraite aux flambeaux, brillant feu d'artifice, bal de nuit à grand orchestre.

Lundi 10 octobre, à 11 heures, apéritif-concert ; à 15 heures, grande course cycliste (forts prix), course aux anneaux, nombreux jeux ; à 17 heures, bal de jour ; à 21 heures, retraite aux flambeaux et grand bal de nuit.

Le meilleur accueil sera réservé aux visiteurs.

### Montgesty

**Gratification.** — M. Vayssié Antoine a reçu du ministère de la Guerre, une somme de 120 francs à titre de gratification en qualité d'ancien combattant et de prisonnier de guerre de 1870.

Nos félicitations à ce vieux vétéran.

**Ans.** — Les automobilistes et motocyclistes qui traversent Montgesty, sont invités à ralentir dans la traversée de la commune ; de nombreux enfants de tout âge, jouant, à tous instants, dans la rue principale.

### Francoullès

**Incendie.** — Dimanche soir, vers 8 heures, un incendie, occasionné par la chute accidentelle d'une lampe à pétrole, mal assujettie sans doute, en son coin habituel, mit le feu à la principale grange de notre mairie.

Nos braves paysans, fatigués d'une rude journée de travaux aux champs, prenaient leur modeste repas du soir, quand, alertés par les cris : au secours ! au feu ! sans achever leur soupe, tous se précipitent en courant dans la direction du Mas de Verr, tous s'attachant à combattre le fléau qui, en quelques minutes, a pris de terribles proportions.

Seul, au début, et perdant un peu la tête, on le serait à moins, le pauvre M. Boisse s'évertua à sauver ses bœufs ce ne fut pas aisé ; malgré la fumée qui les obligeait à tirer sur leur chaîne, on finit par les mettre dehors, on les retrouva au matin ; mais, en attendant tout avait été consommé : on a dû leur trouver un nouveau logement.

Nous voulons espérer que pour maintenir un état de solidarité humaine, qui précédemment se fit jour, dans nos murs, lors d'un précédent fléau nous serons tous unanimes, malgré la qualité du sinistre, à faire chacun notre mutuel devoir, dicté par cette malheureuse circonstance.

### Gigouzac

**Accident et sauvetage.** — La petite Antoinette Vincent, qui jouait sur le bord d'un étang avec deux camarades, les fillettes Delfour, tomba dans l'eau. Elle se serait infailliblement noyée sans l'arrivée de M. Delfour qui, rentrant de voyage, se jeta à l'eau et fut assez heureux pour repêcher à temps la fillette.

Nous félicitons M. Delfour de son courage et de son sang-froid.

**Mariage.** — Le 28 septembre a été célébré le mariage de M. Antoine-Marc Pierre Nauville, de Formentes, avec Mlle Marie-Antoinette Mouré, de Fradasse.

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

### Pern

**Hyménée.** — Nous avons le plaisir d'apprendre le prochain mariage de Mlle Albertine Trémolières, fille de notre sympathique cantonnier, bien connu dans la région avec M. Ladoux Pierre, mécanicien, habitant au Baylou, commune de L'Hospitalet.

Nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité aux futurs époux.

### Belfort

**Installation d'une boîte aux lettres.** — M. Planchou, Maire de Belfort, avait demandé à notre compatriote M. Jules Crabol, Directeur du Cabinet du Président de la République, d'intervenir en vue de l'installation d'une boîte aux lettres au hameau de Loubéjac.

Il vient de recevoir une lettre par laquelle le Ministre des Postes annonce à M. Crabol que satisfaction sera donnée à ce désir dans le moindre délai.

### Montdoumerc

**Suicide.** — Un propriétaire, M. Félix Gaillard, âgé de 50 ans, demeurant au lieu dit Lamourio (commune de Montdoumerc), s'est donné la mort en se tirant un coup de fusil dans la tête.

La mort fut instantanée. C'est sa mère qui a trouvé le cadavre gisant dans la cuisine, au milieu d'une mare de sang. Auprès du cadavre, se trouvait le fusil.

Gaillard souffrait, paraît-il. Il laisse deux enfants. Il était veuf depuis quelque temps.

Les constatations d'usage ont été faites par M. le docteur Cazes, de Fontanes qui a conclu à un suicide.

### Albas

**Fin de vacances.** — On rentre ! L'autobus emporte journellement vers les villes, potaches, employés, fonctionnaires qui, après leur labeur annuel, étaient venus respirer une bolée d'air natal. Mais, au départ, tous se sentent volés dans leurs illusions et trahis dans leurs espérances.

Alors qu'ils étaient arrivés tout confiants en l'accueil d'un ciel hospitalier, qu'ils espéraient le repos, le doux farniente à l'ombre des vieux chênes, la bienfaisante solitude, un bonheur idéal, tiède, azuré, comme un beau jour sans nuages, ils n'ont trouvé qu'un été morose, une infatigable tristesse ruisselante comme l'ondée qui déferle et le vent qui gémit.

Ont-ils été plus privilégiés ceux qui ont voyagé ? Qu'ils reviennent de la montagne ou de la mer, cacent-ils leur égale désillusion ? Que de journées passées à grotter dans des villas humides ou dans l'étroite prison d'une chambre d'hôtel ! Sous des vêtements flairant l'odeur du chien mouillé, on a tout essayé pour tuer le temps à des jeux divers, pour oublier les caprices d'une inégalement saison dont la mélancolie étirent les jours.

Vacances ! Mot tout particulièrement décevant cette année. Faut-il encore remonter jusqu'à 1911 pour retrouver dans nos tablettes pareilles désillusions. Vacances totalement dépourvues de radieux soleils, de féconds repos, de joie, de gâté, au grand dam de notre pauvre corps qui n'a pas reçu les calories indispensables au ressaut d'énergie, préparant une solide activité pour les labeurs de demain.

Vacances faites de spleen ! Combien s'accommodant mal de l'interminable tristesse de leurs mornes journées, se sont surpris à regretter leur travail et leur intérieur ! Combien ont souhaité une fuite rapide pour reprendre leurs quotidiennes habitudes !

Les « vacanciers » ont boucé mélancoliquement leurs malles. Ils emportent l'amer regret d'une partie de plaisir ratée... Mais, en revanche, on lit dans leurs yeux la joie du retour au « home » familial ; du retour vers les habitudes saines, vers le collier à reprendre ; du retour à l'hiver que l'on souhaite pur et glacé pour oublier les froids humides d'un été ruisselant d'averses.

Et c'est mélancoliquement aussi que nous les voyons partir, tous ces

déracinés qui ont trouvé cette année leur mère revêche et boudeuse.

Au revoir ! chers amis, souhaitons ensemble que les vacances de 1928 effacent cette morne impression, et que le pays natal vous fasse l'an prochain un radieux accueil...

Ernest LAFON.

### Montcuq

**Distinction méritée.** — Nous apprenons avec le plus grand plaisir que Mme Garrigues, la sympathique et dévouée institutrice de Lascabanes, vient d'être décorée de la médaille d'argent, à titre de services dans l'enseignement primaire public.

C'est une belle récompense dont est tout à fait digne Mme Garrigues. Il ne faut pas oublier que cette institutrice est une de nos bonnes maitresses, très active et douée d'une réelle valeur pédagogique. Elle possède, en un mot, les qualités de l'éducatrice accomplie. Aussi devons-nous louer l'administration de son heureux choix.

Il nous est particulièrement agréable d'adresser à Mme Garrigues nos félicitations les plus sincères et les plus cordiales.

### Saux

**La rage.** — Un chien vient d'être atteint de la rage. On a constaté son état anormal, il avait mordu plusieurs congénères, un chat et une brebis, dit-on.

Des mesures énergiques vont être prises afin d'enrayer les conséquences possibles du mal.

C'est un chien inconnu qu'on a trouvé mort qui a dû porter la maladie.

### Duravel

**Mariage.** — Ces jours derniers a été célébré le mariage de M. Georges Rivière, boucher à Duravel, et de Mlle Hélène Soulié, fille du receveur-buraliste de Mauroux.

A ces jeunes époux, nos meilleurs vœux de bonheur et nos souhaits de bienvenue à cette charmante et gracieuse épouse.

**Syndicat agricole.** — Dimanche, 2 courant, à 2 heures de l'après-midi, a eu lieu, à la mairie, une réunion pour la réorganisation d'un Syndicat agricole.

Une trentaine de propriétaires y étant présents, on a procédé à la formation du bureau qui a été ainsi composé : Président honoraire : M. Cax ; Président : M. Rougié ; Vice-Présidents : MM. Filhol Gérard et Maratuech ; Membre du Bureau : M. Boredon, trésorier ; Filhol Léon, secrétaire ; Froment, Secrétaire adjoint ; Commissaires : MM. Laffargue, Bley, Calassou, Périé, conseiller municipal, Lavergne à Débasse, Berthoumioux à Débasse, Broussy à Baran, Bataille à Mazac.

Dans une causerie très intéressante, M. George Rougié, Président, a indiqué de quelle façon et dans quelles conditions le groupement pourrait se procurer les engrais nécessaires à chacun : cet entretien a été très goûté et fort apprécié.

### Soturac

**Mérite agricole.** — M. Norbert Caillaud, maire de Soturac vient d'être nommé officier du Mérite agricole.

Nous lui adressons nos plus cordiales félicitations. — E. C.

## Arrondissement de Figeac

### Figeac

**Accident du travail.** — M. Delfau, manoeuvre chez M. Laporte, brasseur, rue Gambetta, par suite de l'explosion d'un siphon d'eau de seltz, s'est fait une plaie contuse à la phalange de la main droite avec arrachement de l'ongle qui, d'après le certificat médical délivré par M. le docteur Bonafé, entraînera une incapacité de travail d'une durée de trois semaines.

**Carnet blanc.** — M. Alphonse Vaysse, adjoint au Maire, M. et Mme Paul Baduel ont l'honneur de faire part à tous leurs amis et connaissances du mariage de Mlle Anne-Marie Vaysse avec M. Henri Baduel leur fille et nls.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église St-Sauveur à Figeac le mardi 18 octobre 1927, à 11 heures.

geac le mardi 18 octobre 1927, à 11 heures.

**Chien trouvé.** — M. Charles Farenc, 11 ter, rue de la Fontaine Bleue, à Brive a trouvé un chien bleu d'Autvergne qu'il croit appartenir à un habitant de Figeac et il le tient à sa disposition.

### Cajarc

**Conseil municipal.** — Séance du 2 octobre. — La séance est ouverte à 15 heures.

Le procès-verbal est adopté sans observations.

M. le Maire dit qu'il a reçu deux demandes de sursis. Le Conseil donne un avis favorable à ces demandes.

Le compte d'assistance médicale s'élevant au total de 1.551 fr. 60 est approuvé.

Deux demandes d'assistance aux vieillards sont adoptées.

Mme Veuve Meyniel de Gaillac qui a été malade sérieusement demande un secours.

Le Conseil lui alloue 100 fr.

M. le Maire dit qu'il a reçu avis que Mme Veuve Fournier, née Bladinet, fait un legs de 10.000 fr. au bureau de bienfaisance. Il propose d'accepter le legs et de voter des remerciements à la bienfaitrice dont le nom sera inscrit au tableau d'honneur.

Mlle Maria Cassayre ayant été hospitalisée à Paris, l'hôpital de cette ville demande si Cajarc se reconnaît domicile de secours.

Le Conseil est d'avis de répondre affirmativement.

Les jardiniers demandent à n'être pas changé de côté les jours de foire.

Le conseil est d'avis de maintenir le statu quo. M. le Maire dit que n'ayant pas reçu le Cahier des Charges de la Concession de l'éclairage électrique, cette question ne pourra venir qu'à une autre séance.

La séance est levée à 16 heures.

**Obèques.** — Dimanche ont eu lieu les obèques de M. Louis Calmettes au milieu d'un concours très considérable de population.

En tête du cortège marchait la Société de Secours Mutuels, la Fraternelle de Salvagnac-Cajarc, dont le défunt était le président fondateur.

La Société avait offert une fort belle couronne portée par deux de ses membres.

Industriel, M. Calmettes occupait un assez grand nombre de personnes à couper la paille. Sa disparition sera vivement ressentie.

Porté jeudi à l'hospice de Cahors pour subir une opération, qui a eu lieu vendredi matin, M. Calmettes a succombé le même soir.

M. Calmettes était âgé de 60 ans. Nous adressons à la famille nos meilleures condoléances.

### St-Céré

**Abattoir.** — Pendant le mois de septembre, il a été abattu : 7 bœufs, dont 2 expédiés ; 116 vaches, dont 29 expédiés ; 2 moutons, 17 brebis, 47 agneaux, 19 porcs. Au total 208 animaux, ayant fourni 11.776 kilos de viande livrée à la consommation.

## Arrondissement de Gourdon

### Gourdon

**Etat civil du mois de septembre.** — Naissances : Yves Domène, rue de la République ; Jacques-François Gouloums, à Peyrevalade ; Alban Poncet, à Lapoyrie ; Simone-Elise Courtier, à la Madeleine.

Mariages : Léon-Albert Claudinon, voyageur de commerce, 30 ans, domicilié à Le Chambon-Feugerolles (Loire) et Paule-Jeanne-Marguerite Salvat, s. p. 18 ans, domiciliée à Gourdon.

Décès : Odette Lagarde, 2 mois, au Bos de Prouilhac ; Pierre Cavalié, s. p. 43 ans, place de l'Hôpital ; Jeanne-Marie-Henriette Combarel, s. p. 20 ans, place du Roc ; Eugénie Deladache, s. p. 77 ans, veuve Beauchamp, place de l'Hôpital ; Marie-Antoinette-Noémie Bouyssou, s. p. 63 ans, épouse Cayla, avenue Gambetta.

Exposition. — Un diplôme d'honneur et de médaille d'or est attribué aux exposants ci-dessous :

Atelier des Vues de Guerre, Tri. à Cahors. Maitre, Vins à Gourdon. Soc. Com. des Potasses d'Alsace à Mulhouse.

Malgouyrd (Mme), Tric. à Donadieu, par Cahors. Tail. à Gourdon.

De Laurencie, Topique Roland à Terrasson. Cot. Tableaux Art. 4, B. Montmailler, Limoges Roque Louis, Distillateur à Souillac.

Bizac, fils, Truf., Noix et Con. à Souillac. Aulère, Nouveaux, B. de la S. P., Gourdon. Comptoir Français de l'Azote, Engrais azotés, 39, Bd de Strasbourg à Toulouse.

Soc. Fermière des Cofres-Forts « Bauche », Buisson de Metz à Toulouse. Bénéch, Photographie à Gourdon.

Mercadier, Articles de voyage à Gourdon. Combettes, Vins et Spiritueux à Gourdon. Galeries de France, Ameuble et Nouveaux, Buisson de Metz à Gourdon.

Favory, Foies, Truffes et Cons. à Gourdon. Maury Louis, Plomberie et Zin. Gourdon. Maury, Plâtrerie à Gourdon.

Essence et Huiles Desmarais Frères à Gourdon. Mayaudon, Quincaillerie à Gourdon. Lacroix, G. Appar. de T. S. F. à Périgueux. Filhol, Installations électriques à Gourdon.

Chaussures et Saboteries à Gourdon. Maury, Plantes arom. à Piquecailoux-Bergerac.

Denis, Chaussures et Saboteries à Gourdon. Rouquié, Charcutier à Gourdon. Coursat, M. agr. B. Appareils sanitaires et de chauffage à Souillac.

Maibec, Noix et Huiles à Gourdon. Escrouzilles, Sellerie à Gourdon. Vergnolle, Agent Gén. Mastics « La Victoire » 25, rue de Wintzenheim à Colmar.

Compagnie des Sels du Midi, Sels de Cons. et agricoles, Bd de Corréze à Brive. Chauvart, Hangars Agricoles à Gramat.

Mayaudon, Garages démontables à Gourdon. Goursat et ses Fils, Hangars démont. à Souillac. Labrunie, Hangars Agr. aux Quatre-Routes. Bénébèbe, A. « Citroën » B. Gambetta, Cahors. Hébrard, M. agr. à Aurazac, ch. de St-Préjet. Pujade et Deviers, A. « Berliet », Gourdon. Lospinasse, A. « Benjamin », Gourdon. Delcros, A. « Peugeot », Cahors.

Société des Acieries et Usines à Tubes de la Sarré, 64, Rue Pierre-Charron, Paris 8<sup>e</sup>. Lamouroux, Const. Rep. M. agr., St-Clair. Soc. des Charrues Fondeur, 9, Rue Lombez, Toulouse.

Gaucher, Ap. vinicoles, à Ruffec (Charente). Etahl. Flament, Pulvérisateurs, 94, Quai de Bacalan à Bordeaux.

Bombézy, Machines agr. à Bretenoux. Goussier, Exp. Etahl. Caracelle, Pompes et Moto-Pompes, Laroque-Timbac (L.-et-G.). Pulvérisateurs « Messidor », 19, Cours de la Martinique à Bordeaux.

Portejoie, Brunel et Lavaud, Doigts de Fanchou à Clervy (Yonne). Bourdet, Machines Agricoles à St-Céré. Lafage, Machines agricoles à Gourdon. Soc. des Forces Electriques de Luzech, Moteurs électriques.

Société Bernard, Moteurs à Suresnes. Crubillé Claude, Travaux en Ciment, Nozac. Baillagou, Briques et Tuiles à St-Préjet. Floirac, Machines agricoles à Gourdon.

Bonnet, M. agr. à Aurazac, ch. de St-Préjet. Vlaeminck, Machines agricoles à Bordeaux. Plancharde, M. agricoles à Anglars-Juillac. Cruzot, M. agr. à Groléjac (Dordogne). Seillan, M. agr. à Cahors, 14, Rue du Bousquet.

Société Alpha Laval, Mat. de laiterie, Paris. Etahl. Beauvais & Robin, M. agr. à Angers. Mayaudon, Machines agricoles à Gourdon. Constant, Machines agricoles à Gourdon. Soc. « La France », M. agr. à Toulouse, 40, B. Riquet.

### Gramat

**Cours Complémentaire.** — A dater de l'ouverture des écoles publiques, aura lieu, dans les écoles de garçons et filles, un cours complémentaire supérieur de préparation aux brevets de l'enseignement primaire, aux écoles normales, aux examens des postes, des contributions indirectes, etc. En attendant l'aménagement des locaux utiles pour l'internat, il ne sera admis que des externes.

On ne peut que féliciter et remercier les maîtres et les maîtresses de cette décision.

La maison E. BESSAC, cycles et motos, à Cahors

A l'honneur d'informer le public qu'en raison de fin de saison, elle fera jusqu'au 15 novembre une réduction intéressante sur différents types de machines de différentes marques et accessoires de première nécessité.

La maison s'est adjoint un rayon de machines à coudre à des prix intéressants et sans concurrence.

Avant d'acheter venez nous visiter, cela n'engage à rien.

**FUTAILLE NEUE ET OCCASION**  
en tous genres  
Pompes à vin -- Matériel vinicole  
LAMOURE et ROBERT, (PRAYSSAC)

**A VENDRE**  
Chariot et Voiture caoutchoutée  
ETAT DE NEUF  
S'adresser au Bureau du Journal

**DEUX APPARTEMENTS A LOUER**  
4 pièces et 3 pièces  
S'adresser au Bureau du Journal

verains espagnols, mercredi, jusqu'à Ceuta.

Des contre-croiseurs français, anglais, américains les escorteront également.

### SOVIETS ET ESTHONIE

On apprend de source autorisée qu'après 18 mois de négociations, le traité de non-agression et d'arbitrage sera prochainement signé entre l'Esthonie et les Soviets. Ceux-ci acceptent le point de vue de l'Esthonie.

Les différends seront tranchés par un arbitre neutre.

### LES CHANGES

Les changes à 11 heures étaient : Livre : 124,02. Dollar : 25,43 1/4.

### AVIS DE DÉCÈS

Monsieur BARTHES Jean ; Mademoiselle BARTHES Angèle ; Monsieur et Madame BARTHES RIOLS (née BARTHES) ; Madame Veuve RESSOUVE et sa fille Yvonne ; Madame Veuve MIGNOT et ses enfants et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part du décès de

**Madame Emilie BARTHES**

leur épouse, mère, belle-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée à Cahors dans sa 62<sup>e</sup> année, munie des sacrements de l'Eglise, et vous prie de vouloir bien assister à ses obsèques qui auront lieu le jeudi 6 octobre, à 9 h. 1/2, en l'église St-Barthélemy.

Réunion à la maison mortuaire, 37, rue St-Barthélemy.

### AVIS DE DÉCÈS

Les familles BULIT, DARNIS, JOLLY ont l'honneur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Monsieur Léon BULIT**

Docteur en Droit  
Président honoraire  
au Tribunal de 1<sup>re</sup> Instance de Foix

décédé à l'âge de 82 ans le 3 octobre 1927, à Cahors, muni des sacrements de l'Eglise.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 5 octobre courant, à 10 heures du matin, en l'église Cathédrale.

On se réunira à la maison mortuaire, 13, Place du Marché.

### REMERCIEMENTS

Monsieur J.-A. MIQUEL, ancien Conseiller général du Lot, et Madame Henriette MIQUEL, née Goyon, ainsi que Madame GOYON et leur famille, remercient toutes les personnes qui, à l'occasion du décès de

**Monsieur Henri GOYON** survenu à Raux, ont bien voulu leur témoigner leur sympathie.

### VERSEZ UN FLACON

de Quintonine dans un litre de vin rouge de table ordinaire, vous obtiendrez le meilleur vin fortifiant pour tonifier le sang, les nerfs, les os et tout l'organisme en général. Le flacon 4 fr. 50.

Pharmacie Orliac à Cahors.

### MOTOCYCLISTES, CYCLISTES

#### MÉNAGÈRES

La maison E. BESSAC, cycles et motos, à Cahors

A l'honneur d'informer le public qu'en raison de fin de saison, elle fera jusqu'au 15 novembre une réduction intéressante sur différents types de machines de différentes marques et accessoires de première nécessité.

La maison s'est adjoint un rayon de machines à coudre à des prix intéressants et sans concurrence.

Avant d'acheter venez nous visiter, cela n'engage à rien.

**FUTAILLE NEUE ET OCCASION**  
en tous genres  
Pompes à vin -- Matériel vinicole  
LAMOURE et ROBERT, (PRAYSSAC)

**A VENDRE**  
Chariot et Voiture caoutchoutée  
ETAT DE NEUF  
S'adresser au Bureau du Journal

**DEUX APPARTEMENTS A LOUER**  
4 pièces et 3 pièces  
S'adresser au Bureau du Journal

## BONHEUR CONQUIS

PAR CHARLES FOLEY

XXIII

UNE HABILE COMÉDIENNE

— J'espère le contraire, dit Baldwin avec une humeur croissante. Je ne suppose pas que vous ayez des préventions contre le talent de Mme Bordakhof. De l'avis des connaisseurs, elle chante comme un ange. Joignez à cela qu'elle est très belle et que le rôle de Rahab semble fait exprès pour elle. Toutes ses qualités y seront en relief.

— J'apprécie le talent de Mme Bordakhof, dit M. de Syme, et les raisons de mon refus sont d'un tout autre ordre.

— Quoi alors ? fit Baldwin, retrouvant dans sa colère ses triviales intonations de jadis et scandant ses paroles de nouveaux coups de poing sur la table. Des histoires d'alcôve ? Est-ce que ça me regarde ? Mme Bordakhof est ravie de son rôle et elle nous la chantera comme personne. Ne voyez en elle que l'interprète, mon bon, et fêchez-vous du reste ! Ce qu'il nous faut à tous deux, c'est un succès. Elle nous l'assure. Ne lui deman-

dez pas autre chose. Si elle vous déplaît comme femme, si vous avez eu des piques de cœur ensemble, je ne vous forcerai pas à l'embrasser aux répétitions, voilà tout. D'ailleurs, de son côté, elle ne semble garder nulle rancune. Faites comme elle et ça ira tout seul ! Un peu de souplesse, sacré dié !

— Je vous dis que je ne veux pas.

— Comment, voici une gaillard inconnu, n'ayant même pas un accessit de Conservatoire dans sa poche, à qui tout le monde fait la planche sans qu'il daigne seulement s'en apercevoir. Un beau jour monsieur met au monde une partition, je lui ouvre mon théâtre ; je lui prends sa machine sans coup férir ; je la lui monte avec un luxe inouï ; je lui trouve d'excellents interprètes, une étoile se présente d'elle-même... et monsieur boude, fait le renchéri, refuse parce que cette étoile, — qui, avec une voix superbe, n'a même pas le nez de travers, — s'est rendue coupable envers lui d'on ne sait quelle sentimentale peccadille ! Réfléchissez, de Syme, est-ce encore non ?

